

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 11 décembre 2018

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h05

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANÇON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; EL YASSA Myriam suppléante de ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; FELICE Alain ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; JAVAUX Thomas ; LAIDIÉ Franck ; LEGAIN Olivier ; LINDECKER Cédric ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; STHAL Rémi ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MONIOTTE Jacques ; QUÉTÉ Gérard ; STADELMANN Jean-Claude

C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; JACQUIN Denis ; VIGNOT Anne

C.C.L.L : EDME Philippe ; FAIVRE Sarah ; GROLEAU Colette

C.C.V.M : MORALES Roland

Secrétaire de séance : Yves MAURICE

Procuration de vote :

Mandants : BOILLON Michel ; MAILLOT Elsa

Mandataires : DUCRET Sylvain ; BIZE Thibaut

TARIFS 2019 APPLICABLES POUR LA LOCATION ET LA VENTE DE CHANGES LAVABLES

Rapporteur : Madame Françoise GALLIOU, Vice-Présidente

I. TARIF POUR LA LOCATION DE CHANGES LAVABLES

Depuis mai 2018, le SYBERT a mis en place une offre de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge. Sur les 6 mois de fonctionnement, 5 familles bénéficient du service de location.

Les changes lavables sont mis à disposition par lot de 20, via un contrat de location. Une facturation est établie par le SYBERT dès la mise à disposition du lot et porte sur un engagement minimum initial de 3 mois. La location est reconduite tacitement de trimestre en trimestre et se poursuit jusqu'au constat de fin de location.

Le tarif de la location est fixé à 30 € TTC par trimestre pour un lot. En fin de location, une facturation pourra être effectuée à hauteur de 10 € TTC par couche manquante, 10 € TTC par culotte manquante, 5 € TTC par couche dégradée et 5 € TTC par culotte dégradée. Il est proposé de maintenir ces tarifs pour 2019.

II. TARIF POUR LA VENTE DES ANCIENS MODELES DE COUCHES LAVABLES « BLANCHISSERIE DU REFUGE »

Suite au travail d'amélioration du modèle des changes ANAKA fabriqués par la Blanchisserie du Refuge (travail sur la matière, l'absorption, la coupe et la facilité de manipulation), le SYBERT dispose d'un stock de 160 anciens modèles datant de 2016 et acheté dans le cadre des besoins de l'expérimentation sur la crèche de Grandfontaine.

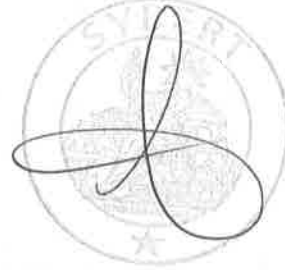
Ces couches sont aujourd'hui inutilisées et pourraient être mises en vente auprès des familles ayant emprunté le kit d'essai ou ayant déjà testé ce système et souhaitant poursuivre l'utilisation des changes lavables.

Il est proposé de mettre en vente uniquement les couches en coton bio au tarif de 15 € TTC pour un lot de cinq couches.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **la proposition de tarif de location du lot de changes lavables à 30 € TTC par trimestre pour un lot,**
- **la proposition de tarif en cas de perte ou dégradation des changes lors de la location à 10 € TTC par couche manquante ou par culotte manquante et 5 € TTC par couche dégradée ou culotte dégradée,**
- **la proposition de tarif de vente des anciens modèles de couches réalisés par la Blanchisserie du refuge à 15 € TTC pour un lot de 5 couches.**

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 20 DEC. 2018



Contrôle de légalité